

PARIS-CANADA

Organe Bi-Mensuel des Intérêts Canadiens et Français

FRANCE

ABONNEMENTS : Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, la ligne.....
RÉCLAMES, —
FAITS-DIVERS, —

Directeur : HECTOR FABRE

BUREAUX :

10, Rue de Rome, 10 — PARIS (8^e)

CANADA

ABONNEMENTS : Un an..... \$ 2

CODES :

Atlantic Cable Directory

A. B. C. et WESTERN UNION TELEGRAPHIC

Adresse Télégraphique : STADACONA-PARIS

Téléphone : 218-03

SOMMAIRE

Au Jour le Jour.....	HECTOR FABRE.
Canada ancien et nouveau.	HECTOR FABRE.
Echos.	
Revue.	
Les Canadiens à Paris.	
Vision canadienne.....	LEON DE TINSEAU.
Pages d'Histoire.....	EMILE SALONE.
Annonces.	

AU JOUR LE JOUR

M. Balfour a exposé avec la double autorité d'un chef d'opposition et d'un ancien premier ministre, et aux applaudissements unanimes de la Chambre des Communes, la véritable doctrine britannique au sujet de la participation des colonies dans la défense de l'Empire.

M. Harold Cox avait soulevé la question de la participation des colonies au budget général de défense de l'Empire et avait demandé que les frais d'entretien de la flotte fussent répartis sur l'ensemble des possessions anglaises. M. Balfour intervenant déclara que l'Angleterre aurait besoin exactement du même nombre de cuirassés et que le budget de la guerre ne serait pas diminué d'un centime si toutes les colonies qui sont la gloire et le soutien de l'empire se déclaraient demain indépendantes.

La Chambre doit se souvenir aussi, dit-il, que tous les dangers que court l'Angleterre sont également causés par les colonies, bien que n'étant pas nécessairement en question. Elles subissent des risques dont leur autonomie les dispenserait. Il est donc impossible de demander au contribuable canadien, australien, néo-zélandais, sud-africain, de donner un argent qu'un autre dépensera.

Ce serait la plus grande faute que puisse commettre un gouvernement anglais que de laisser entendre aux colonies qu'elles ne font pas leur devoir tant qu'elles ne sont pas prêtes à placer des hommes et des navires sous le contrôle anglais en temps de guerre.

L'opinion publique en aucune partie de l'empire n'est mûre pour une telle idée. On ne peut même prévoir quand elle le sera, pas avant qu'on ait trouvé le mécanisme qui permette aux affaires de l'Etat d'être discutées par un corps indépendant du Parlement de ce pays et des Parlements coloniaux. Nous ne pouvons demander un tel organisme et nous ne pourrions pas l'obtenir.

L'organisation plutôt relâchée de l'empire britannique a ses avantages et ses désavantages, et en cas d'un danger couru par l'empire, nous pouvons compter sur l'assistance volontaire et l'enthousiasme volontaire des colonies, ce qui vaut mieux après tout que n'importe quel nombre de vaisseaux et d'hommes sans enthousiasme. Les plans de contribution fixe sont illusoire et nous devons avoir confiance dans l'avenir comme nous l'eûmes dans le passé.

Il était bon que cette doctrine, qui a fait la fortune des colonies autant que la gloire de la Métropole, fût remise en lumière de cette façon magistrale et définitive à la veille de la Conférence coloniale. Cela écarte en réalité des délibérations prochaines toute préoccupation étrangère aux intérêts économiques de l'Empire.

Ce n'est pas à dire que nous méconnaissions les obligations qui nous lient à la Métropole, et que nous ne reconnaissons pas que nous sommes, dans la mesure de notre propre responsabilité envers les nôtres, solidaires de ses destinées. Nous ne songeons d'aucune façon à répudier les devoirs qui découlent toujours de la liberté. Mais le souci même de notre développement comme nation, nous éloigne d'engagements trop lourds et d'entraînements trop vifs pour un jeune Etat

que sa situation même met à l'abri des complications qui peuvent se produire entre Etats plus anciens et dont le passé a engagé l'avenir.

Ce que sera la prochaine Conférence coloniale, sans doute à peu près ce qu'ont été les précédentes; une occasion de rencontre, d'échanges de vues, entre ministres métropolitains et ministres coloniaux. Que peut-on ajouter de plus heureux à notre situation actuelle? La maintenir, la développer dans le sens de ses grandes lignes, de son courant naturel. Nous avons résisté jusqu'ici à la séduction des théories; gardons-nous longtemps encore de l'ordinaire faiblesse de tant d'autres peuples qui est de gêner leur sort pour vouloir en chercher un meilleur, dans les nuages. Il n'est pas indispensable de changer les lois et les constitutions; elles se valent toutes, ou à peu près. Ce qu'on en retranche les déclanche, et ce qu'on y ajoute en rompt l'harmonie, souvent. Lorsqu'une nation a des loisirs, et qu'elle corrige sa constitution, c'est d'ordinaire pour se dispenser de se corriger elle-même. Laissons les choses agir pour nous.

L'Angleterre, de son côté, n'a rien à regretter de ce qu'elle a fait pour nous. En suivant une conduite différente, sa gloire n'eût pas été plus grande, ni sa situation dans le monde plus haute. En essayant de créer une Union factice entre des parties si diverses, elle n'eût fait qu'en faire ressortir la faiblesse. Sous sa forme actuelle, cette union ne laisse voir aucun interstice, en répandant sur les mers son ombre magnifique. C'est le secret d'un prestige incontesté, incontestable.

Hector FABRE.

Canada ancien et nouveau

Le *Monthly Review*, de Londres, publie un article qui reflète d'une façon piquante les impressions d'un Anglais d'Angleterre visitant le Canada, et aussi celles d'un Anglo-Canadien venant en contact avec son aîné d'outre-mer. Il échange des propos critiques.

L'auteur débute par citer un passage d'une conférence faite au Royal Colonial Institute, de Londres, qui n'a point attiré l'attention particulière de l'auditoire autant que la sienne, dit-il. Le voici :

Je crois qu'on n'attache pas une importance suffisante à l'opinion des électeurs qui se groupent derrière les représentants officiels des colonies, et qui constituent le pouvoir véritable sur lequel doivent s'appuyer ceux qui traitent avec nous. Avec tout le respect que je vous porte il faut bien que je vous dise que le nœud de la question ne repose pas dans les opinions que peut se former un auditoire tel que celui-ci...

Si vous passiez au vote, je ne pense pas que vous trouveriez de divergence de sentiment sur la question même de l'impérialisme; mais lorsque vous serrez de plus près le problème, lorsque les ministres coloniaux et le ministère des colonies abordent les négociations, les difficultés surgissent, dont la principale est l'absence de sympathie entre les populations qu'ils représentent...

Si une meilleure entente pouvait être amenée entre les classes ouvrières de la métropole et celles des colonies, si une connaissance plus exacte des conditions de la vie coloniale et des sentiments qui lui sont inhérents pouvait être répandue parmi les ouvriers de ce pays, et *vice-versa*, alors la solution de la question qui nous occupe (*l'organisation impériale*) serait bien autrement aisée.

L'observation en effet est intéressante; elle porte sur un point capital: sur le fait, qu'en somme, des populations de même origine sont étrangères les unes aux autres; qu'en dehors des classes dirigeantes (et encore!) les Anglais d'Angleterre et les Anglais du Canada ne se connaissent point, n'ont aucun lien intime entre eux.

Il n'y a là rien d'étonnant, car ils n'ont eu jusqu'ici aucun intérêt commun. Et c'est précisément à cet état de choses, à cette indifférence réciproque, que l'impérialisme cherchait à porter remède. Seulement M. Chamberlain s'est trompé en pensant que c'est par la voie étroite, hérissée de difficultés du protectionnisme, qu'il y arriverait. Il faut suivre un chemin plus long et autre. Lequel? Le plus simple.

Il faut tout d'abord se l'avouer: la masse anglaise était tout entière indifférente aux choses coloniales; M. Chamberlain a eu ce mérite de secouer cette léthargie. Et d'autre part, c'est la plus grande utilité (d'aucuns disent la seule!) qu'offrent les conférences coloniales. Le Canada était aperçu plutôt que connu de l'Angleterre. Les choses changent à vue d'œil: le rideau qui nous couvrait se lève de toute part. Cela est vrai, non seulement pour l'Angleterre, mais aussi pour les Etats-Unis, pour la France aussi. Voilà le

fait qui domine les délibérations, les discours, les systèmes. Il n'a rien de factice, il repose sur la grandeur naissante du Canada. Les peuples ne se connaissent que lorsqu'ils ont intérêt à se connaître. On ne regarde, on ne considère que ce qui s'élève; et ce qui, en s'élevant, peut toucher et entraîner vos propres destinées vers de plus hautes cimes, ou mieux encore, vers des plaines plus fertiles.

Les Anglais comme les Français tiraient quelque fierté sans doute, les uns de la fidélité de notre souvenir, les autres de la ferveur de notre loyalisme; mais seulement dans les occasions d'apparat. Puis, ils pensaient à bien autre chose, à leur propre sort, à ce qui les touchait directement; et nous en faisons autant!

Cela pouvait durer bien longtemps, toujours. Mais tout à coup l'astre du Canada à l'horizon s'est levé, éclairant un territoire immense et fertile; et tout a pris un autre aspect. Et aujourd'hui, tous les Anglais, tous les Français nous connaissent, j'ose dire, nous aiment.

Hector FABRE.

ÉCHOS

La conférence coloniale se réunira à Londres, le 15 avril. Elle ne se composera que des premiers ministres coloniaux. Les autres ministres ne seront appelés à prendre part aux délibérations que sur les questions de leur ressort particulier.

Sir Wilfrid Laurier sera accompagné des honorables MM. Fielding, ministre des finances, Borden, ministre de la milice, Paterson, ministre des douanes, Brodeur, ministre de la marine.

Dans les sphères officielles, on dit que les délibérations dureront trois semaines.

On annonce que Sir Wilfrid Laurier et Sir Frederick Borden s'embarqueront les premiers pour l'Angleterre, le 5 avril.

D'autre part, on assure que le général Botha prendra part à la Conférence à titre de premier ministre du Transvaal accompagné par son ancien compagnon d'armes devenu secrétaire colonial dans son cabinet, M. Smuts.

Tout arrive sous la Constitution anglaise.

Le mouvement d'immigration vers le Canada s'accroît chaque jour davantage. C'est en vain que la Nouvelle-Galles du Sud offre à Londres aux immigrants des demi-passages et Queensland des passages entiers; le Canada a le pas sur les autres pays.

Le doyen des médecins de Montréal, sir William Hingston, vient d'être subitement enlevé à l'affection des siens et à la haute estime de ses confrères. Sir William, ancien maire de Montréal, sénateur, représentant fidèle et respecté de la population irlandaise, occupait dans la Société canadienne une place qui, de longtemps, restera vide. Il réunissait en lui, savoir professionnel, prestige personnel, esprit public, toutes les qualités

qui imposent la confiance et inspirent le respect. Il venait souvent en Europe, et au Congrès qui réunit, lors de l'Exposition de 1900, toutes les sommités médicales du monde, il fut acclamé comme l'une des plus marquantes.

D'après les dispositions du projet Rhodes, il y aura chaque année vingt-sept étudiants canadiens à Oxford. Chaque bourse est de liv. st. 300 par an durant trois ans. La vingt-septième est destinée à l'Alberta.

Une dame de Newcastle-on Tyne a écrit au maire d'Ottawa, que ne trouvant que des places mal rétribuées en Angleterre, elle était disposée à accorder sa main à un soupirent canadien, qui, outre une âme plutôt sensible, gagnerait ce qu'il faut pour faire aller un modeste ménage. Elle ajoute qu'elle a 25 ans, bonne façon, et qu'étant d'origine écossaise, on ne peut douter qu'elle soit économe. Tout porte à croire que cet appel sera entendu.

Le recensement officiel des trois provinces du Nord-Ouest en 1906 vient d'être publié. La population totale s'élève à 808.863, dont 466.257 hommes et 342.606 femmes.

Manitoba a atteint 365.688 habitants dont 90.153 à Winnipeg; Saskatchewan: 257.763; Alberta: 185.412.

C'est un accroissement sur le recensement, en 1901, de 110.477 habitants pour la province du Manitoba et de 257.016 pour les deux provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan formées des anciens territoires du Nord-Ouest.

Le développement de l'agriculture n'est pas moins remarquable que l'augmentation de la population.

Le nombre de fermes en exploitation était de 55.625, pour les trois provinces de la Prairie en 1901. Le recensement de 1906, indique l'existence de 35.441 fermes au Manitoba, 54.787 fermes dans la Saskatchewan et 30.211 dans l'Alberta, total: 120.439 fermes, soit un accroissement de 64.824 fermes depuis 1901.

En 1906, on a recensé dans les trois provinces: 682.919 chevaux, contre 340.329 en 1901; 384.006 vaches laitières, contre 244.216 en 1901; 1.560.992 autres bêtes à cornes, contre 698.407 en 1901.

Enfin la superficie en culture était, l'année dernière, dans le Manitoba, de 968.938 hectares; dans la Saskatchewan, de 552.768 hectares, et dans l'Alberta, de 59.168 hectares, soit une superficie totale de 1.580.874 hectares, contre 998.186 hectares en 1901.

Le concert organisé par M. Louis Aerts à la salle Berlioz avait obtenu le concours d'amateurs et d'artistes canadiens qui ont été très applaudis.

M. Maurice Lafarge a ouvert la soirée par *le Drapeau de Carillon*; puis, M. Eugène Ouimet a fait valoir une jolie voie de basse chantante dans le « Chant hindou », de Bemberg. On a beaucoup goûté la voix de ténor léger de M. Christin de Lamothe et la voix de contralto de sa sœur, Mlle Berthe de Lamothe. Mlles Thérèse et Georgette Comettant prêtèrent tous deux leurs talents si distingués à cette fête « artistique », l'une par le violon, l'autre par la déclamation, et Mlle Théodora Dubé joua fort agréablement le *Clair de Lune*, de Beethoven.

Cette soirée a été un véritable triomphe pour M. Francis Archambault, dont on sait la voix magnifique.

Mme Plamondon a dit d'une voix charmante des vieilles chansons.

M. Plamondon occupe à l'heure qu'il est une place de premier ordre dans le monde musical de Paris et il a été ce soir-là à la hauteur de sa réputation.

Enfin, M. Louis Aerts chanta avec un sentiment juste et de sa belle voix sonore l'air de « Patrie », de Paladilhe.

Concert très intéressants et qui fait honneur aux artistes canadiens, pour la première fois réunis en si grand nombre en une soirée parisienne.

REVUE

Dans l'excellente *Revue Hebdomadaire*, M. Jean Lionnet commence la relation de son récent voyage au Canada. Nous détachons les passages au sujet des colons français en route pour le Canada :

Je vais explorer les troisièmes. Je veux — puisque c'est pour cela que j'ai choisi cette ligne de préférence à celle de Liverpool — connaître un peu ceux de mes compatriotes qui partent pour le Canada, un des rares pays vers lesquels se porte une émigration française régulière.

Ma première impression est vraiment satisfaisante.

La plupart de ces gens rejoignent des parents ou des amis établis là-bas : ils savent où ils vont et ce qu'ils feront.

Ce charpentier de Dijon et ce jeune vitrier de Lyon sont appelés à Winnipeg par des cousins très contents de leur sort qui leur promettent de l'ouvrage bien payé. Le mari de cette Basquaise, flanquée de quatre enfants joufflus, travaille au nouveau Transcontinental, dans la région de Battleford ; il a réalisé déjà quelques économies et veut prendre un homestead. Ces trois autres Basques s'établiront dans la même région, sur son conseil.

Deux Bretons déambulent sans cesse, l'un haut sur pattes comme une cigogne, l'autre bas comme un canard. Le petit a un chapeau de velours noir et le gilet de Botrel ; le grand, un pantalon étroit aux genoux, large aux chevilles. Ils ne disent jamais un mot. Mais le grand sourit d'un air supérieur, comme s'il possédait un secret qui lui permit de se moquer de tous ses compagnons.

Ces deux inséparables, avec une vingtaine de « pays », rallient une avant-garde campée depuis deux ans au bord d'un lac Grand-Ouest. Ils ne quittent leur vieille Bretagne que pour en trouver une neuve.

Je continue mon enquête auprès des passagers de seconde comme auprès des émigrants de troisième. Ce bon vieux ménage lyonnais se propose d'habiter Winnipeg où travaillent ses fils. Ces deux jeunes savoyardes vont aider leur frère qui tient à Saint-Boniface une pension pour les ouvriers et que découragent les gages exigés par les servantes indigènes. Cette Bretonne rejoint son mari, employé d'une mission sur la rivière de la Paix, dans l'extrême nord de l'Alberta. Elle est venue chercher sa sœur en France ; et, en janvier dernier elle a subi, au petit lac des

Esclaves, une température de cinquante deux degrés centigrades au-dessous de zéro. Elle a dû s'arrêter un jour, ses guides ayant le nez et les oreilles gelés. Eh bien, cette région même est envahie. On y a déjà fait pousser du blé superbe, et l'on y annonce, pour le printemps, l'arrivée triomphale d'une petite armée de colons germaniques.

Ce jardinier d'Angoulême, au contraire, jouira du climat le plus doux du Canada. Son cousin, établi comme horticulteur à Vancouver, lui assure trois cents francs par mois, sans compter le logement ni la nourriture. Heureux jardinier d'Angoulême ! Sa femme, couturière émérite, ne chômera pas non plus. Il rêve de promptes économies. La satisfaction étant chez lui favorable à la gymnastique, il s'enlève à la force des poignets ; il « fait le soleil » sur le pont, autour de tout ce qu'il peut saisir, et l'on voit la semelle de ses souliers aussi souvent que sa tête.

LES CANADIENS à PARIS

Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris (8^e), 10, rue de Rome (au premier à droite).

Adresse Télégraphique : Stadacona-Paris.
Téléphone : 218 03.

Inscrits au Commissariat-Général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

M. Georges Belleau, Québec. *Grand Hôtel*.
M. G.-T. Donohu, Québec. *Grand Hôtel*.
Mlle Ida Bachand, Montréal. *Hôtel Continental*.

Mlle Alice E. Fourier, Montréal. *Hôtel Continental*.

M. et Mme A.-J. Turner, Québec. *Hôtel Continental*.

M. Thomas Langlais, Rivière du Loup. *Hôtel d'Amiens*.

M. et Mme S. L. Dusablon, Montréal. *Hôtel de Normandie*.

M. G. de Werthemer, Montréal. 22, rue de la Sorbonne.

Docteur A.-L. Laliberté, Québec. 3, rue Casimir-Delavigne.

Docteur et Mme Arthur Potvin, Québec. 6, Square du Croisic.

M. et Mme A.-M. Tessier, Montréal. *Hôtel Bellevue*.

M. et Mme Léon Bourgeois, Montréal. *Hôtel Malsherbes*.

Mme G.-H. Perley, Ottawa. *Hôtel Régina*.

Mlle White, Ottawa. *Hôtel Régina*.

M. C.-H. Wilkinson, London. *Hôtel Westminster*.

M. R. Byron Johnston, London. *Hôtel Westminster*.

Mlles Côté, Québec. 31, rue Le Peletier.

Mlle du Tremblay, Québec. 31, rue Le Peletier.

M. Greenshields, Black Lake. *Hôtel Régina*.

M. E. S. Greenshields, Montréal. *Hôtel Régina*.

M. T. Brosseau, Montréal. *Grand Hôtel*.

M. S.-P. Champoux, Joliette. 131, boulevard Magenta.

M. L.-P. Deslongchamps, Joliette. 131, boulevard Magenta.

M. P.-J. de Saint-Maurice, Montréal. 15, rue de Lisbonne.

M. E. B. Denechand, Vancouver. *Hôtel Magenta*.

M. Beaudry Leman, Montréal. *Hôtel de la Trémolle*.

M. Oscar Beaudry, Montréal. *Hôtel de la Trémolle*.

M. le juge en chef Dubuc, Winnipeg. *Hôtel du Palais-Royal*.

Mme et Mlles Dubuc, Winnipeg. *Hôtel du Palais-Royal*.

M. William Agnew, Montréal. *Hôtel Rougemont*.

M. Charles Vauriot, Winnipeg.

On a repris avec grand succès, aux concerts du Châtelet, le *Désert*, de Félicien David, et, dit un critique autorisé, « M. Plamondon, pour qui semble avoir été écrit cet ouvrage, nous a joliment et langoureusement soupiré l'Hymne de la nuit, la Réverie du soir, le chant du Muersin ».

En l'église Saint-Roch a été célébré, le 25, le mariage de M. Delavault, avocat de Paris, établi à Edmonton depuis quelques années, fils de M. et Mme Edmond Delavault, avec Mlle Bouchon, fille de M. et Mme Camille Bouchon.

Un grand nombre de parents et d'amis des deux familles assistaient à la cérémonie religieuse, ainsi qu'à la réception à l'Hôtel Continental, qui a suivi.

M. Hector Fabre y représentait les Canadiens.

M. et Mme Etienne Delavault partent le 16 mars, par la *Provence*, en route pour Edmonton. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

La prochaine *Boucan* aura lieu samedi 2 mars au Café de l'Univers, place du Théâtre-Français.

VISION CANADIENNE

J'ai laissé Québec à cent lieues dans le sud, derrière la chaîne pittoresque des Laurentides.

Au bord du lac, le village étend son unique rue, longue d'un kilomètre, large comme un boulevard ; le terrain ne vaut pas cher ici, encore que plus fertile que celui de la Beauce ; de chaque côté, au delà du trottoir en planches, les maisons de bois s'alignent toutes pareilles. Un escalier de quelques marches mène au perron couvert, occupant toute la façade. Une double porte donne accès dans l'intérieur ; les fenêtres sont doubles. Sous ces latitudes envahies chaque hiver par une neige épaisse, toute demeure est une forteresse armée contre le froid.

Chaque maison est peinte fraîchement de gris, de rouge éteint, de jaune clair, selon le goût de l'habitant ; la fausse dentelle des rideaux, laissant voir quelques plantes fleuries, leur donne l'air cossu. Presque toutes font briller un écriteau de cuivre, ou développent la devanture d'un magasin ; on ne vient pas ici pour vivre de ses rentes. Voici un notaire, une banque, un médecin, un

journal, des agences de propriétés, une modiste qui vend des corsets, des jarrettières, des savons et des chaussons fourrés. Le pharmacien est en même temps débitant de cigares et « demoiselle du téléphone ». Chez le bijoutier, vous trouvez moins de diamants que de strass ; du moins, il vous vendra des hameçons, des instruments de musique, des lunettes et il réparera votre fusil. Le coiffeur tient un bar et cire les chaussures. Mais, dans sa boutique immense, impossible à désigner dans aucune langue, le Dufayel du village met au service du colon tout ce qui peut lui être utile, depuis le sac de clous jusqu'à la charrue, le fourneau de cuisine, le canot de simili-écorce, le traîneau pour l'hiver qui va venir, et le piège pour les ours.

Entre les maisons étagées sur le coteau en pente douce, l'œil découvre la forêt aux couleurs vives, opposées, mais fondues comme celles d'un tapis de Smyrne. Les pins de petite taille (les grands ont disparu très vite à l'arrivée du Visage Pâle) donnent la teinte vert sombre du fond. Sur ce riche velours, l'automne a brodé deux teintes qui feraient sourire nos peintres, ceux du moins qui n'ont jamais traversé l'Océan, si j'étais capable d'en recouvrir une toile. Au grand feuillage découpé de l'érablé, un fleuve de sang paraît avoir laissé son écarlate. Tout à côté, la nature capricieuse a plongé dans un bain d'or les rameaux frissonnants du bouleau. Et, sous les rayons obliques du soleil couchant, les vitres du petit village flamboient comme les émaux d'une étagère adossée au brocart vénitien d'un appartement somptueux.

C'est l'heure d'aller vers le lac. Sur la rive, du gravier, un gazon maigre essaie de mordre par places, là où les saules nains ont donné leur ombre pendant l'été. Vers l'Occident, la lumière est si pure, qu'on est attendri et respectueux comme dans la chambre d'une vierge. En même temps, un air que peu de poitrines ont respiré depuis le commencement du monde offre à mes poumons d'Européen, habitué aux foules malsaines, le plaisir inconnu de l'aliment pour lequel la Nature les a faits. La machine de la vie fonctionne avec une aisance délicieuse, tellement complète qu'il semble que le tic-tac du cœur ne devra plus s'arrêter. L'esprit lui-même se dégage de tout ce qui est lourd et inavouable. Comment, à certaines heures, ai-je pu offenser Dieu et le prochain ?...

Le soleil a disparu sous l'arête vive de la surface de l'eau, car la rive opposée est invisible à dix lieues. Il règne un grand silence. Une fumée s'élève de l'île voisine, toute petite, où, sans doute, un pêcheur va passer la nuit. Les mouettes continuent encore leur vol sans fin. Et, tout à coup, la nappe liquide est devenue rose, d'un rose absurde comme l'invention d'un décorateur de fantaisie. L'azur fond rapidement dans la direction du Nord. Bientôt la petite île semble une tache dans l'opale immense qu'un léger brouillard voile de sa fraîcheur. Bienheureux habitants qui verront encore ce spectacle demain, pendant de longs jours, ignorants de nos misères, de nos perfidies, de nos luttes.

Dans l'hôtel tout neuf où flotte la bonne odeur du pin, le diner frugal s'est achevé, servi par deux jolies Canadiennes aux bras blancs, que pas un convive n'a gênées même d'un regard trop attentif. Puissent-elles ne connaître jamais nos tables d'hôtes de com-

mis-voyageurs ! Dans le grand hall, où déjà ronfle un poêle, une quinzaine d'habitants sont venus fumer leurs pipes, se distraire pendant la veillée qui commence à être longue. Ils ne jouent pas, ne causent pas, ne boivent pas. Ce sont de petits marchands, des contre-maitres de scieries, des fermiers, dont les culottes s'enfoncent dans des bottes indiennes sans talons. Ils attendent le régal de chaque soir que l'hôtelier leur donne gratuitement, fier de posséder une « attraction » nouvelle dans la contrée. Et voici que, des profondeurs du phonographe, les barytons mugissent, les sopranos miaulent, les orchestres grincent, les fanfares éclatent. Ce serait à fuir, si l'expression du visage des assistants, ravis aux sommets de la jouissance, n'était une leçon de philosophie bonne à méditer pour un blasé de la civilisation, qui trouve parfois que l'Opéra décline et qu'on s'ennuie aux soirées de Mme X... !

Pendant ce temps-là deux ours sont gros comme des roquets jouent dans un coin avec l'insouciance de leur âge, oublieux de la caverne natale et de la mère qui répète leurs noms aux échos d'alentour. Ceux-là feraient mieux de ne jamais grandir... Mais de combien d'enfants nés de la femme ne pourrait-on pas dire la même chose ?

LEON DE TINSEAU.

Pages d'Histoire

CHAMPLAIN

L'homme supporte victorieusement toutes les comparaisons. C'est un Cortez lorsqu'il marche, seul, à la palissade des Iroquois, et lorsque dans sa bicoque de Québec, avec une poignée d'affamés, il tient en respect la flotte des Kertk, nous avons déjà la vision de Frontenac rejetant au fleuve la levée en masse des Bostonnais. Et le patriarce qui témoigne et qui inspire tant de confiance et tant d'amour aux indigènes n'est-il pas modèle, nullement surpassé, de William Penn dont Voltaire a fait un demi-dieu ?

Le rôle est comme l'homme, unique. On peut chercher dans l'histoire des peuples modernes le vaillant, l'habile, l'heureux qui, au même degré, mérite d'être nommé le fondateur d'une nation. A l'origine de tous les établissements des Européens, il y a toujours plusieurs héros entre lesquels l'histoire a mission de répartir la gloire. Un seul homme ne peut jamais suffire à l'exploration, à la conquête, à la mise en train de la colonisation. Champlain a assumé la triple tâche. Il est l'explorateur infatigable qui, dans la région qui restera le patrimoine de la nation canadienne française, ne laisse que des glanes à ses successeurs. Sans une heure de bataille, il fait accepter aux anciens maîtres du pays le partage du sol avec les nouveaux venus, réalisant ainsi dans la perfection l'idéale conquête pacifique. Il force les chasseurs et les marchands de castors à faire sur cette terre féconde, une place aux laboureurs. Et lorsque les Kertk ont arboré la bannière anglaise au sommet du cap Diamant, qui a mené à Londres et à Paris cette belle campagne diplomatique qui est couronnée par la restitution de la Nouvelle France, Champlain, toujours Champlain ! Et il a été seul pour

mener au bout cette œuvre de Titan, seul, et pis que seul, puisqu'il a eu jusqu'au dernier jour à combattre ici contre l'hostilité des hommes d'affaires dont il dénonce les manques de parole, là, contre l'ignorance et l'apathie de ceux pour lesquels il acquiert un empire. Gloire à Champlain, père de la Nouvelle France !

Ses Relations

Manifestement les intérêts catholiques et les intérêts français se confondent. Les jésuites se chargent de faire à cette Nouvelle France qui est si mal connue, si mal jugée, une retentissante réclame.

Or, les jésuites ont dans leurs relations annuelles un instrument de réclame incomparable. C'est déjà beaucoup qu'ils soient assurés d'avoir un nombre considérable de lecteurs, de lecteurs qui sont habitués à leur accorder une créance entière. Mais, ce qui est encore plus favorable, c'est le mode même de publication qu'ils ont adopté. Supposez qu'ils emploient une autre méthode, que, pour faire appel aux colons, ils fassent rédiger, une fois pour toutes, un livre de propagande. Mettez les choses au mieux. Le livre est un chef-d'œuvre. L'attention du public n'est distraite ni par la guerre, ni par un coup de théâtre à la cour ni par une querelle religieuse ou littéraire. L'impression pourra être vive, mais, même si l'on multiplie les éditions, comme elle sera passagère ! Tandis qu'avec ces relations qui se suivent à intervalles réguliers, s'ils ne frappent jamais un grand coup ils frappent à coups redoublés. Figurez-vous l'état d'esprit d'un lecteur qui, pendant cinq ans, pendant dix ans, est constamment ramené au milieu des mêmes hommes, devant les mêmes paysages, qui retrouve à chaque volume nouveau, les mêmes témoignages en faveur de la salubrité, de la fertilité de la Colonie, qui, de volume en volume, assiste aux progrès de son établissement. Celui-là est gagné. Si l'on ne suscite pas en lui la vocation coloniale proprement dite, on le transforme du moins en auxiliaire convaincu de la propagande.

Un autre élément de succès, et non des moindres, c'est que le soin de conquérir à la Nouvelle France les sympathies de l'ancienne est confié à l'un des hommes qui ont le mieux connu et le plus aimé le Canada, qui ont le plus été le plus capables de le faire connaître et de le faire aimer. Le père Paul Le Jeune a tout-à-fait qualité pour plaider la cause du Canada. Il est venu à Québec avec Champlain, en 1632. Il a assisté, après la retraite des Anglais, à cette renaissance de la colonie qui, à tant de points de vue, a été sa naissance véritable. Il y demeure jusqu'en 1649, tantôt comme supérieur de la mission, tantôt comme simple ouvrier apostolique. Le père Le Jeune a précisément les dons littéraires qui, pour l'exercice de son apostolat, sont les plus précieux. Il sait peindre, surtout il sait convaincre. Il faut suivre, pas à pas, dans les dix relations qu'il a rédigées, sans aucune interruption, de 1632 à 1641, et s'arrêter un peu plus longuement à celle de 1636 où il donne à son plaidoyer tout le développement qu'il comporte.

C'est cette relation qu'il faut lire et relire si l'on veut surprendre le procédé, la manière du père Le Jeune. Cet homme qui a été à l'école de la rhétorique classique, oubliée, de

propos délibéré, les règles de la composition littéraire. Point de plan de transition point d'appareil dogmatique. On dirait d'une conversation familière qu'il engage avec un ignorant de bonne foi et de bonne volonté, et où il se laisse poser les questions dans le désordre où elles se présentent à l'esprit de son interlocuteur.

Et la réponse arrive prompte et précise et, par la multiplication des exemples et des preuves, ne laissant rien à la réplique.

Le père Le Jeune, l'une après l'autre, réduit à néant les accusations et les calomnies. C'est une réhabilitation complète. Il se garde pourtant de répondre au dénigrement systématique.

Mais ce à quoi il revient sans cesse avec une prédilection marquée, c'est à la description du pays. Il ne se lasse pas d'en évoquer les aspects grandioses, d'admirer ce majestueux Saint-Laurent qui est « le roi de tous les fleuves », cette « forêt perpétuelle », qui s'étend de l'Atlantique à la mer Douce. Mais le point essentiel est que l'on persuade aux lecteurs que cette Nouvelle France, qui est tant de fois plus grande que l'ancienne, est aussi féconde; qu'elle peut sur ses terres, qui sont en friche depuis la naissance du monde, nourrir des nations.

Qui pourrait en douter encore quand il apporte cette liste qui n'en finit pas « de toutes les commodités que le pays produit pour la vie de l'homme! » L'inventaire est complet; trente ans, cent ans plus tard, Talon, Raudot, Begon, Hocquart n'auront pas grand chose à y ajouter. Aussi bien il ne lui suffit pas d'énumérer tous les trésors que recèlent le golfe, le fleuve, la forêt, d'affirmer que les céréales, les légumes, les arbres fruitiers d'Europe réussissent à merveille au Canada, que le bétail importé y trouve de belles prairies et s'acclimate sans peine. Il s'agit de fournir ses preuves. Il nous trace un tableau singulièrement animé des succès obtenus par les premiers colons. S'il ne nous parle que, par où dire, des pommiers plantés par M. Hébert, il nous emmène dans le jardin de la mission où poussent de belles salades, dans le domaine de M. Giffart qui, après deux ans de défrichement, espère recueillir cette année pour nourrir vingt personnes.

Par delà les résultats acquis le père Le Jeune entrevoit les progrès de la colonie. Il prédit que cette forêt envahissante, qui, actuellement, est l'ennemi, qui ne laisse pas de place à la charrue, pourra donner des flottes au roi. Sa clairvoyance n'est jamais en défaut. S'il n'insiste pas sur la traite des pelleteries qui est pourtant, dans l'opinion commune, la raison d'être de la colonie, ce n'est pas seulement parce que ces messieurs de la compagnie s'en réservent le monopole. La vérité c'est que cette traite lui apparaît comme une ressource accessoire, comme une richesse passagère. Il se refuse également à encourager les espérances des chercheurs des mines. Il pourront venir plus tard. En attendant, il faut défricher et encore défricher. Là-dessus il fait une profession de foi catégorique. La Nouvelle France ne grandira que par le labourage, le plant, le pâturage.

Sur cette terre nourricière le père Le Jeune a entrepris d'attirer le plus grand nombre possible de ces paysans de France, forts, robustes, qui n'ont pas de pain à se mettre

sous la dent. Mais il sait combien les gens de notre race ont peur « de perdre la vue du clocher de leur village » et qu'au demeurant son appel ne peut lui parvenir directement. Au nom de Dieu et du roi, il adjure tous ceux qui ont autorité sur eux de leur enseigner la route de la Nouvelle France.

EMILE SALONE.

(*La Colonisation de la Nouvelle France*).

TERRES PUBLIQUES AU CANADA

L'inscription est faite dans les bureaux de l'agence locale des Terres publiques, soit sur la demande de l'intéressé, personnellement, soit par l'intermédiaire d'une autre personne pour laquelle il aura demandé une autorisation spéciale au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire de l'immigration, à Winnipeg, ou à l'agent du district dans lequel la concession choisie est située.

Les honoraires et droits d'inscription d'une concession de terre, dans les concessions ordinaires, est de 52 fr 50 (\$ 10).

Conditions à remplir. — La loi sur les Terres publiques oblige les colons, auxquels il a été accordé une inscription de concession gratuite, à remplir les conditions suivantes :

1° Habiter cette concession et la cultiver, six mois au moins chaque année, pendant trois ans.

Le colon peut être dispensé de résider sur sa concession, s'il habite avec ses parents ou sur une terre lui appartenant dans les environs, c'est-à-dire dans le même canton ou les cantons immédiatement voisins.

2° Mettre en culture, au cours d'une durée de trois ans, une superficie d'environ 12 hectares (30 acres), ou posséder vingt têtes de bétail avec les étables nécessaires construites sur la concession

dont la moitié de la superficie, au moins, doit être convenablement clôturée, si le colon a été dispensé légalement de la condition de résidence.

Tout colon concessionnaire qui ne se conformerait pas à l'une ou l'autre des conditions ci-dessus s'exposerait à l'annulation de sa concession.

La remise du titre définitif de propriété ne peut avoir lieu qu'au bout de trois ans par les soins de l'Agent du district ou Inspecteur des concessions gratuites. Six mois après cette remise, la demande doit en être faite, par écrit, au Commissaire des Terres publiques, à Ottawa.

Dans toute l'étendue des provinces de Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta (région des prairies) chaque homme, âgé d'au moins dix-huit ans, ou femme, chef de famille, peut faire inscrire à son nom, à titre de concession gratuite, un lot de 65 hectares environ (160 acres), soit un quart de section, à choisir dans toutes les sections du cadastre portant un numéro pair, à l'exception des sections 8 et 26, des terres déjà concédées ou des terres boisées ou autres, qui auraient été réservées dans l'intérêt commun des colons.

Les Colons pourront se procurer toutes les informations concernant les sections encore disponibles dans chaque district à titre de concessions gratuites, l'existence des terrains boisés, du charbon et autres minéraux et obtenir des exemplaires des lois et règlements spéciaux, en s'adressant au Secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa, au Commissaire de l'Immigration à Winnipeg ou aux agents des Terres publiques dans les provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan et au **Commissariat général du Canada**, 10, rue de Rome, à Paris.

AINE-MONTAILLÉ

1, Place Vendôme (face de la rue Castiglione) PARIS



COSTUMES ÉLÉGANTS, Prix spécial : 350 francs

Costumes Tailleur -- Robes de Ville

Toilettes Éléantes -- Manteaux

Chapeaux -- Ruches -- Boas -- Blouses -- Corsages -- Déshabillés

Succursale pour le Deuil : 27 et 29, Faubourg Saint-Honoré

(Entre la rue Royale et l'Élysée)

Crédit Foncier Franco-Canadien

Prêts Hypothécaires

Société Anonyme Canadienne Fondée le 24 Juillet 1881, durée jusqu'en 1979

CAPITAL SOCIAL : 25.000.000 de Francs

divisé en 50.000 actions de 500 francs chacune

SIÈGE SOCIAL A MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G. Brolemann, *, Administrateur du Crédit Lyonnais, *Président Honoraire.*

J.-H. Thors, O. *, Directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas, *Président.*

J.-A. Ouimet, l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour la Province de Québec; Administrateur de la Banque d'Épargne (Montréal), *Vice Président.*

Auguste Real Angers, Membre du Conseil privé, Conseiller du Roi (Montréal).

MM. Comte I. de Camondo, O. *, de la Maison J. Camondo et C^o, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

P.-A. Chéramy, ancien Président de la Chambre des Avoués, Avoué honoraire.

A. Denfert-Rochereau, *, Administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.

De Molinari, *, Membre correspondant de l'Institut.

J.-E. Moret, *, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

E. Persillier-Lachapelle, M. D. * (Montréal).

COMMISSAIRES-CENSEURS

MM. A. Desjardins (Montréal).

J. Ovide Gravel (Montréal).

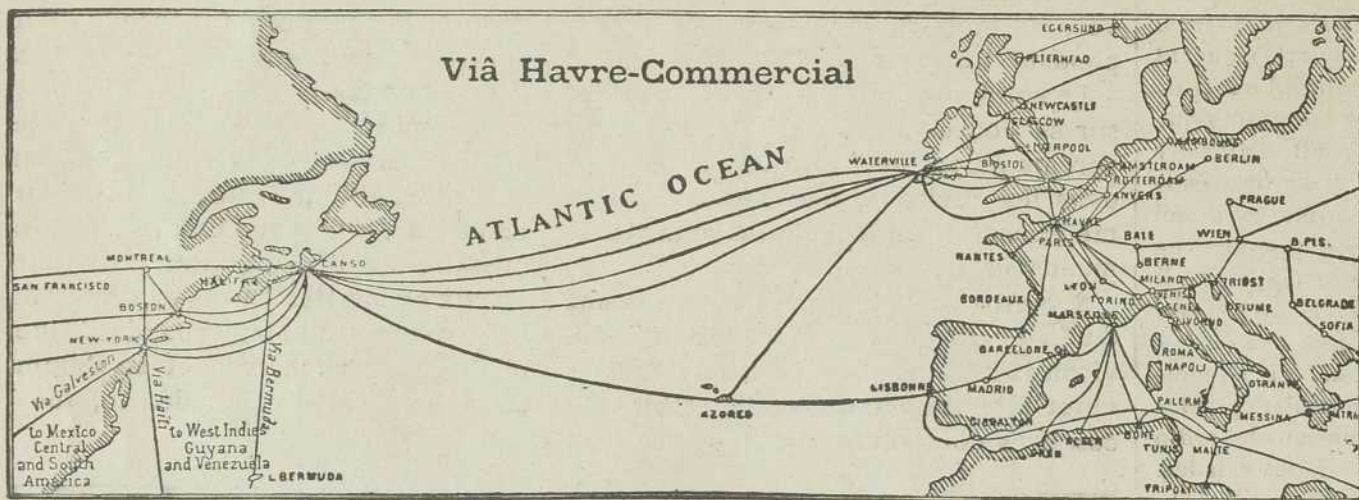
Ludovic de la Vallée-Poussin (Paris).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Martial Chevalier.

SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE PARIS

M. Paul Morel.



LIGNE ENTIÈREMENT SOUS-MARINE DE NEW-YORK EN FRANCE

La seule Compagnie possédant et exploitant cinq câbles transatlantiques entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

La seule Compagnie qui, ayant un point d'atterrissage sur le continent européen, possède aux États-Unis un réseau complet de lignes terrestres.

Communications directes avec le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

BUREAUX A PARIS : { ADMINISTRATION, 9, rue Louis-le-Grand (2^e).
RENSEIGNEMENTS, 49, avenue de l'Opéra (2^e).

— BUREAU DE TRANSMISSION — 112, Boulevard de Strasbourg, au HAVRE —

CE BUREAU EST EN COMMUNICATION :

AVEC NEW-YORK

Par deux câbles entièrement sous-marins, ce qui évite les longues lignes aériennes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Ecosse.

FILS DIRECTS

Du Havre à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, Hambourg, etc.

AVEC PARIS

Par un fil spécial aboutissant au Bureau de la Bourse, et par un câble souterrain aboutissant au Bureau-Central

FILS DIRECTS

De Paris à Berlin, Cologne, Francfort, Bâle, Berne, Genève, Vienne, Milan, Gênes, Rome, etc.

LES TÉLÉGRAMMES SONT REÇUS DANS TOUS LES BUREAUX TÉLÉGRAPHIQUES

À défaut des formules que la Compagnie adresse gratuitement sur demande, prière d'indiquer en marge de la minute la mention non taxée *Via Commercial*.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 300 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, rue de Provence
 Succursale Opéra : 1, Rue Halévy. } à Paris.
SUCCURSALE : 134, rue Réaumur (Place de la Bourse)
 6, rue de Sèvres

DEPÔTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre); — ORDRES DE BOURSE (France et Etranger); — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Oblig. et Bons à lots, etc.); — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Etrangers; — MISE EN RÈGLE DE TITRES; — AVANCES SUR TITRES; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE; — GARDE DE TITRES; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Etranger; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc., etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

86 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue; 510 agences en Province; 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad Street, et St Sébastien (Espagne); correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :

Société Française de Banque et de Dépôts
BRUXELLES, 70, Rue Royale. — ANVERS, 22, Place de Meir.

GRAND HOTEL CANADIEN ET COLONIAL

26, Rue de St-Petersbourg, PARIS (8^e), à proximité

de la Gare Saint-Lazare. Téléphone 255-82

(Station Métropolitain : Place Clichy, Rue de Saint-Petersbourg)

A. BENOIT, Directeur-Gérant

INSTALLATION MODERNE — PRIX RÉDUITS

Déjeuners et Dîners à Prix fixes (vin compris) et à la Carte

80 Chambres avec tout le confort moderne

SALONS POUR FAMILLES

Chambres préconisées par le Touring-Club

SALLES DE BAINS A TOUS LES ETAGES

Salons de Correspondance et de Réception

— GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES ET BICYCLETTES —

Hôtel s'élevant au milieu d'un grand Jardin

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Recommandé aux Familles et au Clergé

ARRANGEMENT POUR SÉJOUR ET POUR PENSION

CANADA

Gouvernement de la Province de Québec

Vastes Territoires

A Coloniser

RICHER RÉGIONS MINIÈRES & FORESTIÈRES

DE TOUTES SORTES

TERRES d'une fertilité reconnue, climat sain et favorable à toutes cultures, communications faciles avec les marchés locaux et étrangers.

Les colons agriculteurs peuvent pour QUINZE CENTS FRANCS environ acheter un lot de 40 hectares dont 4 ou 5 en terre défrichée.

Les terres du Gouvernement valent 1 franc à 1 fr. 50 l'acre. Les lots sont de 100 acres environ (40 hectares).

La forêt couvre des millions d'hectares, où l'on trouve, entre autres, du bois propre à la fabrication de la pâte à papier (pulpé), d'une qualité supérieure.

Il y a aussi abondance de MINES dans la Province. On y rencontre l'OR, l'ARGENT, le CUIVRE, le FER (titanique, chromique et magnétique), la plombagine, le mica, l'amiante, le granit de tout genre, le kaolin, le pétrole, etc. Plusieurs mines, en ce qui concerne le cuivre, le fer, la plombagine, le mica et l'amiante sont déjà en exploitation. Les mines de la Beauce, où l'on fait de nouvelles tentatives après une suspension de travaux de plusieurs années, ont déjà donné une douzaine de millions de francs d'or.

La population de la province de Québec est de langue française surtout. Des bureaux et des agents d'immigration reçoivent les immigrants à Québec et à Montréal. Le service des Postes et des Chemins de fer est des plus réguliers et des plus sûrs.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'honorable Commissaire de la Colonisation et des Mines, Québec et Canada.

Et à M. Hector Fabre, Commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, à Paris (8^e).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 150 millions de francs
ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : RUE BERGÈRE
SUCCURSALE : 2, Place de l'Opéra, PARIS

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

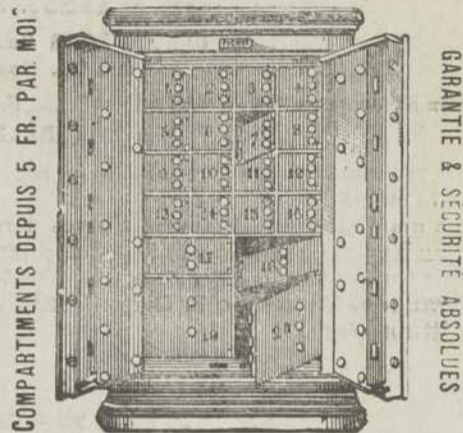
Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements; Escompte de Chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traités, Envois de Fonds en Province et à l'Étranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts Hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons etc.

AGENCES

31 Bureaux de quartier dans Paris
14 Bureaux de banlieue
144 Agences en province
10 Agences dans les colonies et pays de protectorat
15 Agences à l'étranger

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 141, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Élysées et dans les principales Agences.



COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS

GARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :
De 6 mois à 11 mois, 2 0/0 ; de 1 an à 3 ans, 3 0/0.
Les Bons, délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, aux convenances du Déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES & HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des Agences dans les principales Villes d'Eaux : Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, la Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, le Havre, le Mont-Dore, Monte Carlo, Nice, Ostende, Pau, Royat, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Sébastien, Trouville-Deauville, Tunis, Vichy, etc.; ces Agences traitent toutes les opérations, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

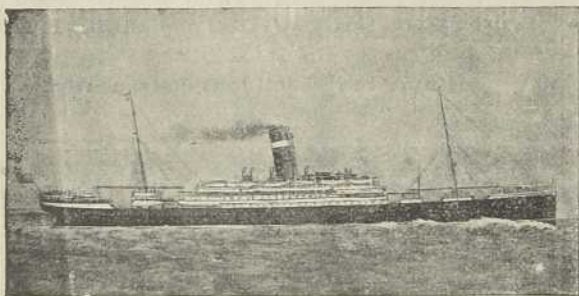
Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses Agences et Correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salon des Accrédités, Branch office, 2, place de l'Opéra
Special department for travellers and letters of credit. Luggage stored. Letters of credit cashed and delivered throughout the world.— Exchange office. Letters and parcels received and forwarded.

TISANE DE CURE DE DEUIL

DEPUIS UN SIÈCLE GUÉRIT:
Constipation, Rhumatismes
Goutte, Névralgies, Age Critique
Vices du Sang, Obésité, etc....

LE DÉPÔT: 150 - Brochure gratuite franco - DUVERGIER, Argenteuil.
En Vente dans toutes les Pharmacies. — DÉPÔT, 9, Rue Laffitte, Paris.



Ligne Franco-Canadienne

“ ALLAN ”

Nouveau service postal direct et régulier pour Passagers et Marchandises entre
LE HAVRE et le CANADA

(ET VICE-VERSA)

Subventionné par le Gouvernement Canadien

Nouveaux Vapeurs à Turbine et triple hélices de 12.000 tonnes supprimant la trépidation et odeur de machines

SERVICE du HAVRE sans escale pour Halifax et St John N.B.

SARDINIAN, 9 Mars.
POMERNIAN, 30 Mars.

PRIX DE PASSAGE

SECONDE CLASSE DU HAVRE A HALIFAX Fr. 225

Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 112.50. Nourrissons, Fr. 25

TROISIÈME CLASSE POUR HALIFAX Fr. 140

Enfants de 1 à 12 ans, Fr. 70. Nourrissons, Fr. 12.50

Chemin de fer de PARIS au HAVRE: 2^e Classe, Fr. 17.35. 3^e Classe, Fr. 11.35
HALIFAX A MONTRÉAL, Fr. 29

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des Etats-Unis.

Les marchandises de toutes classes seront prises à FRET TRÈS MODÈRE et par engagement spécial pour QUÉBEC, MONTRÉAL et tous les points de l'intérieur du Canada, ainsi que pour Chicago, Milwaukee, Minneapolis, Saint-Louis, etc., et des villes de l'Ouest des Etats-Unis.

SERVICE POSTAL VIA LIVERPOOL

Ionian 7 Mars Halifax et St-John.
Siberian 12 Mars Halifax.
Victorian 15 Mars Halifax.

PRIX DE PASSAGE

De Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 278 et au-dessus, selon le bateau et la cabine.

Paris à Liverpool, 1^{re} classe, Fr. 84.60; Mixte, Fr. 74.20; 2^e classe, Fr. 60.95.

Deuxième Classe, depuis PARIS Fr. 249 et Fr. 262, selon le bateau et la cabine.

S'adresser pour passage, frêt et tous renseignements :

J.-M. CURRIE & C^{ie}, 36, rue d'Hauteville, PARIS, et 2, rue Pleuvry, HAVRE
PITT & SCOTT, 47, rue Cambon, PARIS

HERNU, PERON & C^o, 61, Boulevard Haussmann, PARIS (8^e), Agents de :

LIGNES DOMINION

ET DU

CANADIAN PACIFIC Ry

SERVICES DE LIVERPOOL AU CANADA

PROCHAINS DÉPARTS

7 Mars *Canada*.
8 — *Empress of Ireland*.
13 — *Lake Manitoba*.
21 — *Kensington*.
22 — *Empress of Britain*.
28 — *Dominion*.

PRIX de PARIS à HALIFAX ou SAINT-JOHN

1^{re} Classe : Depuis 340, 365 et 390 francs.

2^e Classe : Depuis 237, 250 et 263 francs.

HALIFAX ou SAINT-JOHN à QUÉBEC ou MONTRÉAL

1^{re} Classe : 40 francs ; Colonist : 29 francs.

HERNU, PÉRON & C^o délivrent des billets en toutes classes par :

Compagnie Générale Transatlantique, Havre-New-York.

Compagnie Hollando-Américaine, Boulogne-New-York.

Compagnie Hambourgeoise-Américaine, Boulogne et Cherbourg-New-York.

American Line, Cherbourg-New-York.

American Line, Liverpool-Philadelphie.

Cunard & White Star Lines, Liverpool-New-York et Boston.

North German Lloyd, Cherbourg-New-York.

Le Grand Line, Liverpool-Boston et toutes Compagnies en général aux prix officiels des Compagnies.

SERVICE FRANCO-CANADIEN “ALLAN”

du Havre à Halifax

Samedis 2 Mars, 30 Mars, etc.

2^{me} Classe : 225 fr. du Havre à Halifax;

254 fr. pour Québec ou Montréal.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Billets pour tout l'intérieur du Canada, les Etats-Unis. Voyages au Japon, en Chine et en Australie, et autour du du Monde, via Vancouver. — Excursions.

TRANSPORTS DE BAGAGES, PETITS COLIS & MARCHANDISES
POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE AUX CONDITIONS LES PLUS RÉDUITES — PRIX SUR DEMANDE

COLONISATION DU CANADA, CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, et billets pour toutes destinations et par toutes Compagnies, brochures et cartes gratuites

S'adresser aux Agents : **HERNU, PERON & C^o** Agents d'émigration autorisés par le gouvernement français

61, Boulevard Haussman (près la gare Saint-Lazare, en face la rue de Rome), PARIS (8^e)

MAISONS AU HAVRE. — ROUEN — MARSEILLE — BOULOGNE-SUR-MER — MAZAMET — ANVERS — LONDRES — FOLKESTONE